



**DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE
ET DES MATIERES PREMIERES**

Direction des Ressources Énergétiques et Minérales
Sous-Direction de l'industrie nucléaire

Réf. SD2/ALG/N° 05 / 2415

Affaire suivie par Mme Anne LAGET-GRAS
Tél 01 44 97 05 98 - Fax : 01 44 97 09 30 - Télédéc 143
Courriel : anne.laget-gras@industrie.gouv.fr

Paris, le

TD/FR 2008-05
Corresponds to
NRC Import License
7 MAI 2008
IWO18
Surry

U.S. Nuclear Regulatory Commission
Office of International Programs
Export Controls and international Organizations
11555 Rockville, MD 20852
U.S.A.

Attention of Mr. Stephen DEMBEK.

Re : **Council Directive 92/3 Euratom dated 3 February 1992 on the supervision and control of shipments of radioactive waste between Members States and into and out of the Community.**

File n° TD/FR 2008-05.

P.J. : Sections 1 and 2 of the Standard Document (DUS)

ENERGY SOLUTIONS

As requested by the Euratom Council Directive 92/3, and Commission Decision 93/552, please find herewith enclosed, for approbation by the Authorities of your Government, Sections 1 and 2 of the « Standard Document for Monitoring Radioactive Waste Shipments », concerning the request registered in our files under the reference TD/FR 2008-05, presented by the society AREVA-SOMANU.

This request concerns the return to the U.S.A. of the radioactive waste issuing from the maintenance by this society for the American society (URATEK SERVICES Inc) of a water pump from the ~~DE COOK~~ nuclear power plant.

If this request meets your approval, please send back Section 2, after having signed in box n°20, and checked the information give, in box n°19.

SURRY

Le Sous-Directeur
de l'Industrie Nucléaire

Cyrille VINCENT

Rec'd
5-23-08
RB

REPUBLIQUE FRANCAISE

cerfa

Ministère de l'Economie, des Finances
et de l'Industrie
Direction Générale de l'Energie
et des Matières Premières

VOLET 1 ^{N°75-1330} *Nrc Import Lic IWO18*
Numéro d'enregistrement: **TD FR 2008-05**
(à remplir par les autorités habilitées à délivrer
l'autorisation de transfert) *Swamy*

Service des Affaires Nucléaires
64, boulevard Auriol
75 703 Paris Cedex 07
Tel : (33)-1-44 97 06 06/12
Fax : (33)-1-44 97 09 30

DOCUMENT UNIFORME DE SUIVI DES TRANSFERTS DE DECHETS RADIOACTIFS
(DIRECTIVE 92/3/EURATOM)

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRANSFERT

NOTE EXPLICATIVE

Le demandeur remplit les cadres 1 à 6 puis envoie le document uniforme dans son entier (volets 1 à 5) aux autorités compétentes de son pays, habilitées à lui délivrer l'autorisation de transfert des déchets radioactifs.

Le demandeur est, selon le type de transfert (voir cadre 1) :

- Type A : Transfert entre états membres - le détenteur des déchets radioactifs
- Type B : Importation dans la Communauté - le destinataire des déchets radioactifs
- Type C : Exportation hors de la Communauté - le détenteur des déchets radioactifs
- Type D : Transit par la Communauté - la personne responsable du transfert dans l'Etat membre par lequel les déchets entrent dans la communauté

Le volet 1, ainsi que les volets 3 et 4, accompagnent les déchets durant leur transfert

1	Type de transfert (cocher la case correspondante)	
	Type A : Transfert entre Etats membres	<input type="checkbox"/>
	Type B : Importation dans la Communauté	<input type="checkbox"/>
	Type C : Exportation hors de la Communauté	<input checked="" type="checkbox"/>
	Type D : Transit par la Communauté	<input type="checkbox"/>
2	Demande d'autorisation concernant (cocher la case correspondante)	
	un seul transfert	<input checked="" type="checkbox"/>
	plusieurs transferts	<input type="checkbox"/>
	période d'exécution prévue: Juin/Juillet 2008	Nombre de transferts prévus : 1
3	(Cadre à remplir en cas de transfert(s) entre deux Etats membres via un ou plusieurs pays tiers).	
	Poste frontière de sortie de la Communauté :	
	Poste frontière d'entrée dans le pays tiers (premier pays traversé) :	
	Poste frontière de sortie du pays tiers (dernier pays traversé) :	
	Poste frontière de rentrée dans la Communauté :	
	(ces postes frontières doivent être identiques pour tous les transferts couverts par la demande sauf dispositions contraires convenues entre les autorités compétentes)	
4	Détenteur (raison sociale) :SOMANU	
	Personne à contacter :Mme : BERTRAND Brigitte	
	Adresse : ZAC DE GREVAUX LES GUIDES	
	Code postal :59600	Ville :MAUBEUGE
	Tel :00,33,3,27,53,80,40	Fax :00,33,3,27,53,80,38
		Pays :France
		Email: brigitte.bertrand@somanu.fr
5	(Cadre à remplir si les informations à inscrire sont différentes de celle données dans le cadre 4)	
	Lieu de détention des déchets :	
	Personne à contacter : M/Mme :	
	Adresse :	
	Code postal :	Pays :

TD/FR 2008-05
NRC IWO18
Surrey

6	Nature des déchets : Caractéristiques physico-chimiques : Principaux radionucléides : Activité alpha maximale/colis : (GBq) Activité bêta/gamma maximale/colis :	Résines échangeuses d'ions et de déchets divers LIQUIDE et SOLIDE Cs137, Co60, Mn54, Sb 125, Ru 106, Pu 238 (Corrosion Activation and mixed fission products) 0 280 GBq (0.280 TBq)
7	Activité totale alpha : (GBq) Activité totale bêta/gamma : (GBq) Nombre total de colis :	0 280 GBq (0.280 TBq) 1 Masse nette total de déchets : (kg) maximum 7500 Masse brute total : (kg) 7000 Volume total (calculatif) :
(ces valeurs sont des estimations si la demande porte sur plusieurs transferts) Type de colis contenant les déchets (par exemple : sacs de plastique, fûts métalliques de 200 litres, conteneur ISO, etc...) : Fûts 200 L+ sacs plastiques		
Moyens d'identification des colis (en cas d'étiquetage, donner des exemples en annexe) Conformité à la réglementation ADR		
8	Autres classes de danger (cocher la case échéant la ou les cases correspondantes)	
Classe 1	Matières explosibles	<input type="checkbox"/>
Classe 2	Gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression	<input type="checkbox"/>
Classe 3	Matières liquides inflammables	<input type="checkbox"/>
Classe 4	4.1. Matières solides inflammables	<input type="checkbox"/>
	4.2. Matières sujettes à l'inflammation spontanée	<input type="checkbox"/>
	4.3. Matières qui, en contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables	<input type="checkbox"/>
Classe 5	5.1. Matières comburantes	<input type="checkbox"/>
	5.2. Peroxydes organiques	<input type="checkbox"/>
Classe 6	6.1. Matières toxiques	<input type="checkbox"/>
	6.2. Matières répugnantes ou susceptibles de provoquer une infection	<input type="checkbox"/>
Classe 8	Matières corrosives	<input type="checkbox"/>
Classe 9	Matières dangereuses diverses	<input type="checkbox"/>
9	Type d'activité à l'origine des déchets (par exemple : médicale, de recherche, de l'industrie nucléaire ou autre activité à spécifier) Industrie Nucléaire	
10	But du transfert : (cocher la case correspondante)	
Retour de déchets issus du retraitement de combustibles irradiés	<input type="checkbox"/>	
Traitement et/ou conditionnement de déchets	<input type="checkbox"/>	
Retour après traitement et/ou conditionnement de déchets	<input type="checkbox"/>	
Stockage provisoire	<input type="checkbox"/>	
Retour après stockage provisoire	<input type="checkbox"/>	
Élimination définitive	<input type="checkbox"/>	
Autres buts (à spécifier) :	<input type="checkbox"/>	
Retour des déchets issus des opérations de décontamination d'une hydraulique de pompe primaire	<input checked="" type="checkbox"/>	



457 kg DAW (Solid)
88 kg resins (liquid)

(Surry)

11	Mode de transport envisagé (route, rail, mer, air, voie navigable)	Point de départ	Point d'arrivée	Transporteur envisagé
	Route Mer Route	MAUBEUGE (F) Port d'Anvers (B) Portsmouth (USA)	Port d'Anvers (B) Portsmouth (USA) OAK RIDGE (USA)	NCT Atlantic Container Line Hazznu-Express trix GTS Group

12	Liste dans l'ordre des pays concernés par le transfert (le premier est le pays de destination, le dernier est celui de destination)			
	France	USA		

13 Destinataire (raison sociale) : **DURATEK SERVICES Inc. ENERGY SOLUTIONS**
 Personne à contacter : M Richard Sackett (Account Executive)
 Adresse : 1560 Creek Road Oak Ridge P.O. BOX 2530
 Code postal : TN 37831-2530 Ville : OAK RIDGE Pays : USA
 Tél : 865 425 4581 (office) 865 207 9570 (mobile) E-mail : rsackett@energysolutions.com

14 (Cadre à remplir si les renseignements à inscrire sont différents de ceux donnés dans le cadre 13)
 Lieu de destination des déchets :
 Personne à contacter : M/Mme :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Pays :
 Tél : Fax : Téléx :

15 Demandeur (raison sociale) : **SOMANU**
 Personne à contacter : Mme : **BERTRAND Brigitte**
 Adresse : **ZAC de GREVAUX LES GUIDES**
 Code postal : 59600 Ville : **MAUBEUGE** Pays : **FRANCE**
 Tél : 00.33.(0)3.27.53.80.40 Fax : 00.33.(0)3.27.53.80.58 Email : **brigitte.bertrand@somanu.fr**

16 Par la présente, conformément aux dispositions de la directive 92/3/Euratom, je :

I) demande l'autorisation de procéder au(x) transfert(s) de déchets radioactifs décrit(s) ci-dessus;

II) certifie que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts pour autant qu'il me soit possible de le savoir et que le(s) transfert(s) sera (seront) effectué(s) en conformité avec toutes les dispositions légales qui le(s) concernent ;

III) (s'il s'agit d'un transfert de type A ou C) :

- m'engage à reprendre les déchets si le(s) transfert(s) ne peut (peuvent) avoir lieu ou si les conditions de transfert ne peuvent être satisfaites (*)

(s'il s'agit d'un transfert de type B ou D) :

- joints à la présente une déclaration par laquelle le détenteur des déchets radioactifs établi dans le pays tiers s'engage à reprendre les déchets si le(s) transfert(s) ne peut (peuvent) avoir lieu ou si les conditions de transfert ne peuvent être satisfaites (*)

Le Directeur d'établissement

MAUBEUGE, le 30/04/2008
(date et lieu)

A
AREVA
Chargé
SOMANU
Z.A.C. de Grevaux-les-Guides
59600 Maubeuge - France


C. MOREAU
(signature)

(*) Une seule des déclarations marquées d'un astérisque est valide, c'est celle qui est sans objet

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
 Direction générale de l'Energie et des Matières premières
 Direction des Ressources énergétiques et minérales
 Sous-Direction de l'Industrie nucléaire

VOLET 2

Numéro d'enregistrement : TD/FR 2008-05
 (à remplir par les autorités habilitées
 à délivrer l'autorisation de transfert)

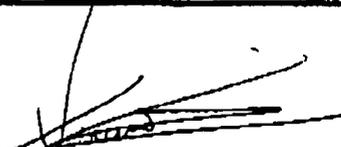
NRC - IW018
 (Surry)

DOCUMENT UNIFORME DE SUIVI DE DECHETS RADIOACTIFS
 (DIRECTIVE 92/3/EURATOM)

APPROBATION DES AUTORITES COMPETENTES CONSULTÉES

NOTE EXPLICATIVE

1. Les autorités compétentes habilitées à délivrer l'autorisation de transfert des déchets radioactifs remplissent les cadres 17 et 18 dès réception de la demande et inscrivent le numéro d'enregistrement en haut de chaque volet 2 du document uniforme. Elles font ensuite suffisamment de copies du volet pour en envoyer un exemplaire à toutes les autres autorités compétentes dont l'approbation est requise pour que le(s) transfert(s) soit(en)t autorisé(s) ("les autorités compétentes consultées"). Pour chaque autorité compétente à consulter, le cadre 19 est rempli sur une copie du volet 2 ; cette copie, accompagnée d'un exemplaire du volet 1, est envoyée à l'autorité compétente à consulter nommée en l'espèce.
2. Les autorités compétentes consultées inscrivent tout renseignement complémentaire utile dans le cadre 19 et étudient la demande comme il convient. Dans un délai de deux mois à compter de la date de réception, elles remplissent le cadre 20 et retournent l'original du volet 2 aux autorités compétentes habilitées à délivrer l'autorisation. Les autorités compétentes consultées peuvent demander une prolongation d'un mois au maximum du délai requis pour examiner une demande. Si le formulaire n'est pas rempli et retourné en temps utile, la demande de transfert sera réputée approuvée, sous réserve de l'article 8 paragraphe 4 de la directive 92/3/Euratom.

17	<p>Autorités compétentes habilitées à délivrer l'autorisation de transfert Ces autorités sont, selon le type de transfert : Type A : les autorités du pays d'origine Type B : les autorités du pays de destination Type C : les autorités du pays d'origine Type D : les autorités de l'Etat membre par lequel les déchets entrent dans la Communauté Nom des autorités compétentes : Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie Personne à contacter : Mme Anne LAGET-GRAS Adresse : DGEMP/SDIN/2C - 61, bd Vincent Auriol Code postal : 75703 Ville : PARIS CEDEX 13 Pays : FRANCE Tél : 33 (0)1 44 97 05 98 Fax : 33 (0)1 44 97 09 30 Courriel : anne.laget-gras@industrie.gouv.fr</p>
18	<p>Date d'enregistrement de la demande : 7 MAI 2008</p> <p style="text-align: center;">  Cyrille VINCENT </p>
19	<p>Autorités compétentes du pays consulté Pays : U.S.A. Pays d'origine : <input type="checkbox"/> de transit : <input type="checkbox"/> de destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autorités compétentes : U.S. Nuclear Regulatory Commission Personne à contacter : Mr. Stephen DEMBEK Adresse : Code postal : 11555 Ville : Rockville MD 20852 Pays : U.S.A. Tél : Fax : 301-415-2345</p>

